

# BRETAGNE RÉUNIE



## NANTES NAONED SAMEDI 12 octobre 2024

Courrier de l'Unité #112

Revue trimestrielle de l'association  
octobre, novembre, décembre 2024

### Journée d'action pour LA RÉUNIFICATION Devezh APUNANEREZH

11 1532 : rattachement de la Bretagne à la France / 2032 : 500 ans après, quel bilan ?

1532 : stagidigezh Breizh da Frañs / 2032 : 500 vloaz da heul, pe ventel ?

Un regard sur 5 siècles de résistance face à un état prédateur et machiavélique. Quel bilan tirer de ce demi-millénaire qui a vu la formidable capacité de résilience de la Bretagne lui permettre d'affirmer envers et contre tout son existence.

7 Office public de la langue bretonne, entretien avec Visant Roue

Kendael gant Visant Roue, Ofis Publik ar Brezhoneg

Rencontre avec l'un des responsables de l'OPLB, institution qui depuis une vingtaine d'années oeuvre à développer les outils indispensables à la persistance de notre langue et à son développement dans nos cinq départements.

8 Implantation des mâts en 44 : petite progression au premier semestre 2024

Bannieladur ar 44 : ur c'hreskig e c'hwec'hmi-ziad kentañ 2024

Les artisans de l'opération « La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne » poursuivent leur inlassable travail. L'implantation de notre drapeau dans les communes du 44 continue.

REFUS DE LA RÉUNIFICATION  
= DÉNI DE DÉMOCRATIE



#### INTERVENTIONS de personnalités bretonnes

10h00 –  
Rendez-vous  
aux points de rassemblements

12h00 –  
Arrivée en cortège  
Cours Saint-Pierre à NANTES  
Restauration

15h00 –  
Défilé pour la réunification

16h00 > 20h00 –  
Animations + FEST-DEIZ

[bretagnerunie.bzh](http://bretagnerunie.bzh)

BP 49032  
44090 NANTES/NAONED  
Cedex 1  
06 82 67 19 46



## SOMMAIRE BERRDAOLENN

3 Éditorial  
Pennad stur

5 St Aubin du Cormier le 28 juillet  
2024 : une journée riche en symboles  
Sant Albin an Hiliber d'an 28 a viz  
Gouere 2024 : un devezh stank a  
arouezioù

6 Covoitemsav

7 Entretien avec Visant Roue, Office  
public de la langue bretonne  
Kendael gant Visant Roue, Ofis  
Publik ar Brezhoneg

8 Implantation des mâts en 44 :  
petite progression au premier  
semestre 2024  
Bannieladur ar 44 : ur c'hreskig e  
c'hwec'hmiziad kentañ 2024

9 Bretagne Réunie sur Facebook  
Breizh Unvan war Facebook

10 L'association Bretagne Réunie fait un  
clin d'œil aux J.O. 2024 !  
Serr lagad Breizh Unvan da c'hoarioù  
Olimpek 2024 !

10 La chapelle de la Fleurancellerie  
Chapel La Fleurancellerie

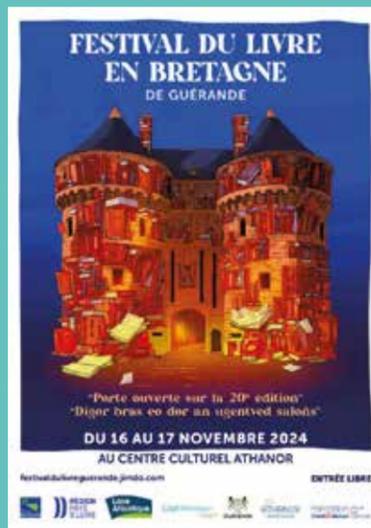
11 1532 : rattachement de la Bretagne  
à la France/ 2032 : 500 ans après,  
quel bilan ?  
1532 : stagidigezh Breizh da Frañs /  
2032 : 500 vloaz da heul, pe ventel ?

12 Un panneau « Bienvenue en Bretagne  
historique » survivant de la censure  
du CD44.  
Ur bannell « Degemer mat e Breizh  
istorel » a chom daoust da gontrolliñ  
KD ar 44

12 Idée cadeau  
Menez evit ur prof

13 Le coin lecture  
Kornig al Iennadennoù

14 Un été avec Bretagne Réunie  
Un hañvezh gant Breizh Unvan



## ÉDITORIAL PENNAD STUR

Dans la cacophonie politique actuelle, la trêve estivale a été la bienvenue pour permettre à nos militants et adhérents de sortir de la morosité ambiante : les occasions n'ont pas manqué de porter bien haut notre Gwenn ha Du de la seule et vraie Bretagne, celle des cinq départements bretons et des neuf pays de Bretagne.

Citons tout d'abord la Grande Parade du Festival Interceltique de Lorient qui a connu un énorme succès et où l'arrivée de notre banderole de Bretagne Réunie a provoqué tant d'acclamations et d'applaudissements. Citons aussi le succès des parades de Quimper, de Guingamp, de Batz-sur-Mer et de La Baule. Merci à tous nos bénévoles pour les défilés, la tenue des stands et les contacts avec les participants et estivants auxquels ils ont expliqué sans relâche ce qu'est Bretagne Réunie : pourquoi, comment, etc. en n'oubliant pas de les sensibiliser à la manifestation que BR organise à Nantes le 12 octobre 2024.

*E-kreiz an distoniezh politikel o ren, eo bet donemat an arsav hañv evit lezel hon emsaverion hag hon izili mont hebioù diouzh ar malañjer m'emeur. Digarezioù e-leizh zo bet da zougen uhel hon Gwenn-ha-Du. Hini Breizh dieil ha gwirion, Breizh ar pemp departamant hag an nav bro.*

Menegomp da gentañ berzh ramzel Dibunadeg veur Emvod ar gelted en Oriant hag an niver bras a youadennoù ha sklapadennoù klevet p'en em gave giton Breizh Unvan. Menegomp ivez berzh dibunadegoù Kemper, Gwengamp, Bourc'h Baz hag Ar Baol. Trugarez d'hon holl emyoulidi evit ar c'herzhadegoù, derc'hel standoù ha daremprediñ gant ar berzhidi hag an hañvourion. Displegañ harz-diharz dezho petra eo Breizh Unvan : perak, penaos, ha kement zo... Hep disoñjal o c'hizidikaat d'an diskeladeg aozet gant BU e Naoned d'an 12 a viz Here 2024.

Evidomp holl, haerñ a seurt-se bezoud Breizh bev mat zo ragabadenn an oberoù da zont.

Europa : Emstriverion c'hall an dilennadegoù europat n'o deus ket hastet da respont d'hon goulennoù (meneget er CU diwezhañ). Evit kalz anezho, kenkoulz, ne oa an dilennadeg-mañ nemet an digarez da vouezhiañ enepMacron. Deomp bremañ d'o c'hizidikaat, int hag o c'henlabourerion en 26 bro all ezel eus Unvaniezh Europa, da saviad digevion Breizh rannet e daou. P'emaomp ganti, kroget omp da doullañ darempredoù gant kannaded angall.

Ar C'Hwec'hgorneg : Evit doare, n'eo ket plegenn bolitikel ar C'Hwec'hgorneg lañsus evit lezennoù evel erbar lezenn Molac kinniget warlene da aotren kuzuliadenn dilennerion un departamant da gemmañ rannvro. Padal, berranal, dijin mik en he darfell jakobin, e teuo marteze a benn ar fin ar Stad c'hall d'ar gêr : n'eus nemet rannvroioù galloudus hag emrenn a c'hallo kinnig un dazeilad yaek d'an enkadenn o ren. Er stern-mañ e c'hallo un erbar lezenn Molac nevez kaout un nebeud chañsoù da vezañ mouezhiet. Da c'hortoz e kendalc'himp difaezhus hon oberoù lobiañ.

Keinad er C'Huzul Stad : ar rakwezd hag al lankad diwezhañ eo a-raok arhop ar barnadurezhioù europat evit an dinac'h gwir eo bet nac'hadenn ervennadeg ar 105 000. Dre ma koust ker ar c'heind-mañ ez omp anaoudek bras ouzh Skoazell Vreizh evit he roll savelus en dastum arc'hant ret evit talañ ouzh an arc'hantgospañ hag ar frejoù barnerezh. Gallet eo bet akuitañ da Guzul departamant Liger Atlantel sav ar gospañ da heul ar galv dirak lez engalv amaezhel Naoned ha talañ gwerzh kuzuliadenn hon breutaer er C'Huzul Stad.

Trugarez d'ar re o deus repontet d'hon ezhomm arc'hantañ, emsaverion, preveziaded hag embregerezhioù. P'emaomp ganti, menegomp daou gevredad a Liverieg : Amsez Axa hag Intermarché.

Emgav a roomp deoc'h evit hon Devezh Adunaniñ [...]



© Daniel GRIMAUD

Pour nous tous, affirmer ainsi l'existence d'une Bretagne bien vivante est le prélude aux actions qui nous attendent.

L'Europe : les candidats français aux élections européennes ne se sont pas bousculés pour répondre à notre questionnaire (mentionné dans le dernier CU). Pour beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, cette élection n'avait comme intérêt que de permettre un vote anti-Macron. Il nous appartient maintenant de les sensibiliser, ainsi que leurs collègues des 26 autres membres de l'Union européenne, à la situation inique que connaît la Bretagne coupée en deux. À ce sujet, des contacts commencent à être pris avec des députés non français.

L'Hexagone : apparemment, la situation politique de l'Hexagone est loin d'être favorable à des lois comme la proposition de loi Molac de l'an passé qui aurait permis la consultation des électeurs d'un département pour changer de région. Cependant, à bout de souffle, à court total d'imagination dans son hystérie jacobine, l'État français finira peut-être par



En consultant notre site internet,  
[www.bretagnereunie.bzh](http://www.bretagnereunie.bzh)

vous retrouverez nos communiqués de presse, nos documents, nos Courriers de l'Unité, nos statuts et bien d'autres documents.

Vous retrouverez aussi l'actualité de notre association.

[...] se rendre à l'évidence : seules des régions fortes et autonomes pourront offrir une alternative positive à la crise actuelle. C'est dans ce cadre qu'une nouvelle proposition de loi de Paul Molac aura quelques chances d'être votée. Dans cette perspective, nous continuerons inlassablement nos actions de lobbying.

L'action devant le Conseil d'État : C'est le préalable et la dernière étape avant la saisine des juridictions européennes du déni de justice qu'a été la négation de notre pétition des 105 000. Comme cette action coûte cher, nous sommes très reconnaissants à Skoazell Vreizh du rôle déterminant qui a été le sien pour collecter les fonds en vue de faire face aux condamnations pécuniaires et aux frais de justice : il a permis de régler au Conseil départemental de Loire-Atlantique le montant de la condamnation suite à l'appel auprès de la Cour d'appel administrative de Nantes et de régler les honoraires de l'avocat auprès du Conseil d'État.

Merci à toutes celles et ceux qui ont répondu à notre appel pour ce financement, militants, particuliers et entreprises. À ce sujet, citons deux sociétés de Liffré : l'Agence Axa et l'Intermarché.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre journée d'action le SAMEDI 12 OCTOBRE.

Il nous faut être nombreux, nous comptons sur vous.

*Les coprésidents*

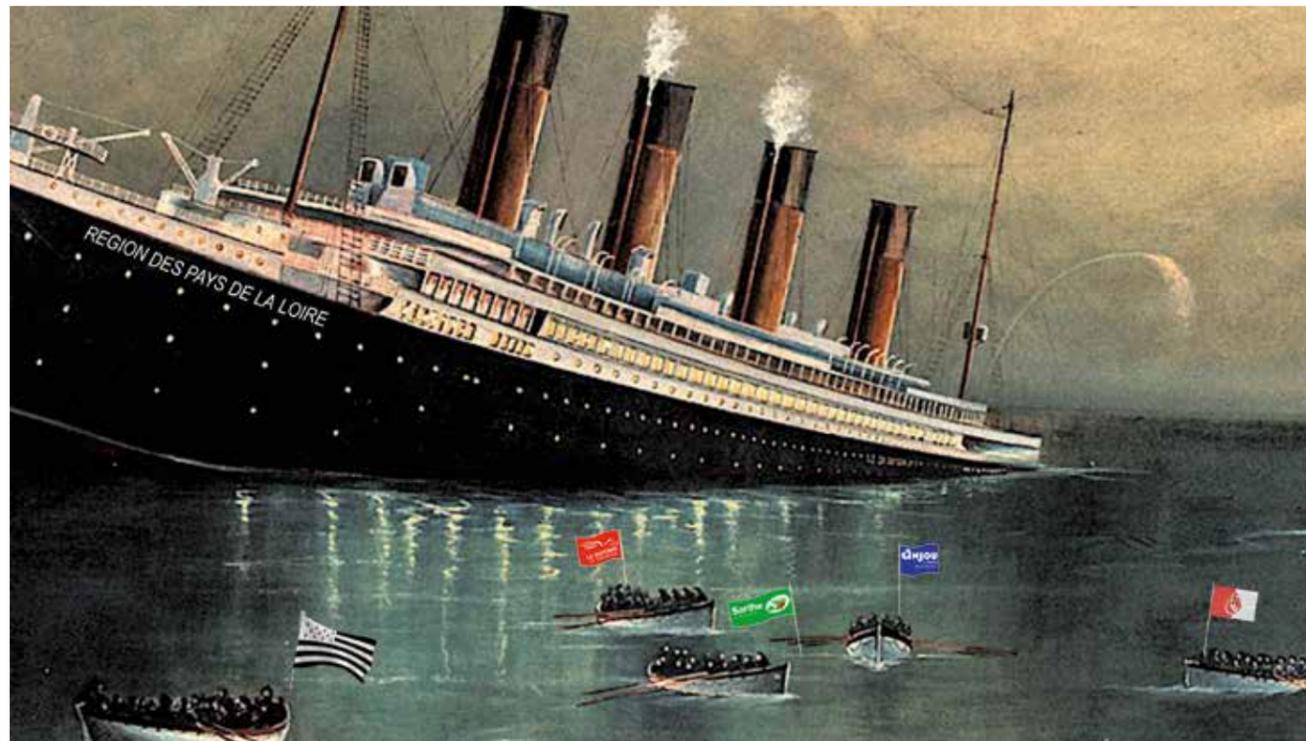
*Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain-Francis PEIGNÉ*

[...] d'ar SADORN 12 A VIZ HERE.

*Ret eo deomp bezañ niverus, kontañ a reomp warnoc'h.*

*Ar gengadoriaded*

*Philippe CLÉMENT, Alan-Erwan CORAUD, Alain-Francis PEIGNÉ*



© Daniel GRIMAUD



## St-Aubin du Cormier le 28 juillet 2024 : une journée riche en symboles

### Sant-Albin an Hiliber d'an 28 a viz Gouere 2024 : un devezh stank a arouezioù

Ils étaient nombreux à s'être donné rendez-vous à Saint-Aubin du Cormier en cette belle journée ensoleillée.

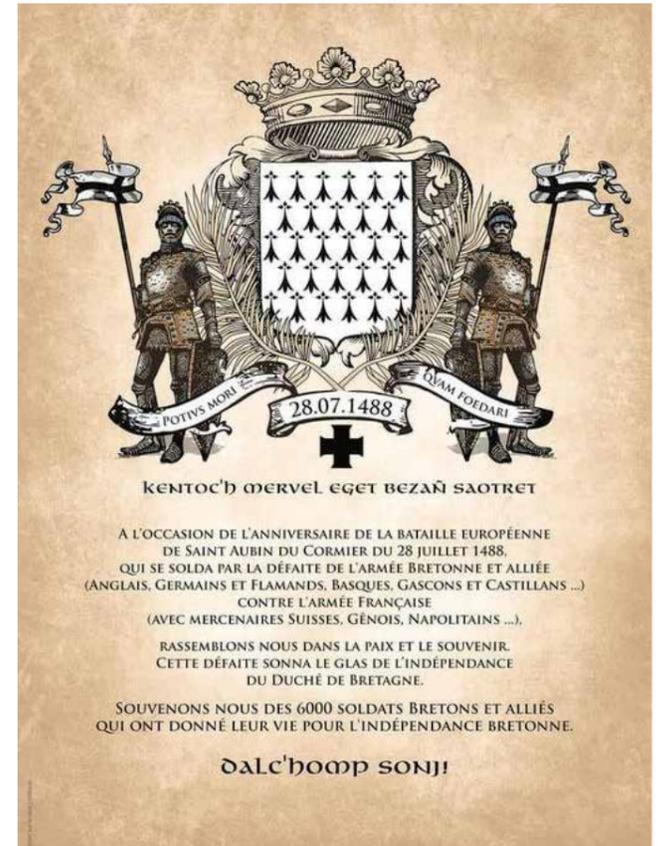
Deux événements très symboliques s'y déroulaient : l'inauguration de la monumentale statue d'Alan Barbetorte\* dans le parc de sculptures mémorial créée et gérée par l'association MAB Koad Sav Pell (Musée archipel breton).

Et la commémoration de la bataille de Saint-Aubin du Cormier le 28 juillet 1388, organisée comme chaque année depuis 1988 (500<sup>e</sup> anniversaire) par Koun Breizh (Souvenir breton) avec l'appui du MAB depuis quelques années.

Moments de recueillement et d'émotion puis repas convivial partagés par des bretons de tous âges dont une importante délégation de Bretagne Réunie.

*Jean-François MORVAN*

*\*Alan Barbetorte (environ 900 à 952), 1<sup>er</sup> duc de Bretagne*



## Extrait du discours de Jean-Loup Le Cuff, président du MAB le 28/07/2024

### Arroud diwar brezegenn Jean-Loup Le Cuff, kadoriad ar MAB, d'an 28/07/2024

Chers amis,

Nous sommes, ce matin du 28 juillet 2024, réunis pour inaugurer ensemble la sculpture d'Alan Barbetorte, réalisée par le sculpteur Marc Simon de Galhard. Après Anne de Bretagne et Nominoé, c'est la troisième sculpture monumentale historique de Marc, sur ce parc de sculptures mémorial de MAB Koad Sav Pell\*.

Les prochaines qui verront le jour seront dédiées à Jean IV, Salomon, Alain Le Grand, Erispoe, Morvan... Pour parler des principales. En parallèle Marc a également réalisé d'autres oeuvres sculptées, plus modestes mais

néanmoins remarquables : le monument aux Bretons de 14-18, le monument à Pierre de Dreux, le monument aux cavaliers de nos grands rois, avec l'aide de deux compagnons sculpteurs Éric Tremblay et Gael Morin, qui donnent également des coups de mains sur d'autres oeuvres, tant en dégrossissage pour Gael, et lettrage pour Éric.

Marc a également réalisé deux grandes pierres explicatives, dont un plan de la bataille, et de nombreux médaillons animaliers d'une part, et d'autres part un début de fresque de l'histoire générale du monde [...]



[...] autour du grand cercle de pierres. Pour l'instant, seulement deux autres sculpteurs sont intervenus sur ce parc : Gwen Guillemot qui a réalisé le grand dragon et Michel Amade une pierre en hommage aux Basques... Mais nous avons en projet d'initialiser bientôt un symposium de sculptures avec tous les ans, l'arrivée de nouveaux sculpteurs, qui seront cooptés et conseillés par Marc, qui reste Maître d'oeuvre et superviseur de la partie sculptée du parc, avec mon étroite collaboration en tant que Maître d'ouvrage et commenditaire en tant que gérant de Koad sav Pell.

Notons que nous avons heureusement quelques sponsors : Mark Andrev Le Lem pour Nominoé, et la future sculpture de Jean IV, et aujourd'hui pour Alan Barbetorte d'une part le collectif Alan Barbetorte

représenté par Pierre Le Deuff et Danièle Le Marre, composé de plusieurs associations dont Penn Kalet et ABBR, de nombreux dons individuels, et d'autre part l'association MAB qui complète pour moitié environ la somme nécessaire.

Notons également le travail important et nécessaire de mise en espace botanique et floral de ce parc, tant au niveau entretien que plantations, véritable écrin de mise en valeur des monuments, par notre ami Laurent Lecohier dit Lors Ruz. D'autres personnes interviennent aussi occasionnellement, mais il serait difficile de toutes les citer sans en oublier... Elles se reconnaîtront. Merci à elles !

Jean-Loup LE CUFF

\* MAB Koad Sav Pell : 06 86 54 32 73



Le groupe Facebook Covoit'EMSAV est un groupe qui mêle covoiturage et militantisme breton, sachant que certains militants bretons n'ont pas forcément un moyen de locomotion, d'autres n'ont pas le permis...

**Le 12 octobre est une bonne occasion pour aller à Nantes à la Journée d'action pour la réunification en covoiturage.**

Étienne GRUENAI



## Office public de la langue bretonne, entretien avec Visant Roue

### Kendael gant Visant Roue, Ofis Publik ar Brezhoneg



Visant Roue est Directeur du pôle « Études et développement » à l'Office public de la langue bretonne sur l'ensemble de la Bretagne et en charge du développement en Loire-Atlantique.

**BR : Quelle a été la genèse de l'OPLB et quel est son fonctionnement ?**

**VR :** La Bretagne a été l'un des premiers territoires à être doté, en 2010 et par arrêté préfectoral, d'un office public de langue dite régionale. Il en existe désormais un au Pays Basque, en Occitanie, en Catalogne et un projet est à l'étude pour la Corse.

C'est un « Établissement public de coordination culturel ». Ces EPCC, créés en 2001, ont pour vocation de regrouper les pouvoirs publics autour d'une même politique (ici linguistique).

Le siège social est à Carhaix et chacun des départements dispose de bureaux : Carhaix, Vannes, Rennes, Nantes et Guingamp. Aujourd'hui l'OPLB compte 40 employés sur les 5 départements qui ont le statut d'agents de droit public.

Son financement est assuré en premier lieu par la Région Bretagne, puis par l'État (loin derrière) et enfin les 5 départements et la Région PDL. Son budget annuel total est d'environ 2 000 000 €.

**BR : Quels en sont les objectifs ?**

**VR :** La mission générale de l'OPLB est le développement de l'usage du breton à tous les niveaux et secteurs de la société. Il s'agit de mettre en place les politiques linguistiques qui nous sont confiées par les membres du conseil d'administration : État, les deux régions et les 5 départements.

Dans ce sens, la loi de 2013 sur la refondation de l'école puis la loi Molac de 2021 donnent le cap : favoriser l'enseignement bilingue, en allant vers la généralisation de l'offre de la maternelle au lycée dans les deux académies de Rennes et Nantes.

**BR : Quels sont les projets ou chantiers en cours en 44 ?**

**VR :** En Loire-Atlantique l'attente est très nette en matière d'enseignement bilingue. Et la croissance des effectifs scolaires est continue. Il s'agit d'aller plus vite pour répondre à la demande. Cette année une seconde filière bilingue publique a été mise en place à St-Herblain avec 42 inscrits !

Mais sur ce département, il n'y a pas tous les outils dont nous disposons sur l'académie de Rennes. La croissance est donc plus lente. Ainsi, hors métropole nantaise (Nantes et St-Herblain), il n'y a pour le moment que 4 communes accueillant un établissement bilingue (Diwan ou public bilingue) : Guérande, St-Brévin, St-Nazer et Blain.

Côté enseignement catholique il n'existe qu'un seul site à Nantes, alors que cette filière représente 40 % des élèves du 44...

Parallèlement nous travaillons sur le développement de la charte « Ya d'ar brezhoneg ». Elle consiste à proposer aux communes de structurer leurs actions autour de la langue, par la signalétique par exemple. En 44, plusieurs communes l'ont signée, notamment les plus importantes ce qui représente 33 % des habitants. Ainsi à Nantes, 500 plaques de noms de rues bilingues ont été installées. Ce qui donne une grande visibilité au breton.



**BR : Depuis vos débuts à l'OPLB il y a une vingtaine d'années, quelles évolutions avez-vous constatées ?**

**VR :** Beaucoup de choses qui vont dans le bon sens. Il y a une institutionnalisation et des structures solides ont été mises en place. Des structures qui durent dans le temps.

On observe parallèlement une constante et très bonne réception dans la société. Enquêtes et sondages montrent, par des pourcentages très hauts, qu'il existe une grande attente : les 3/4 de la population souhaitent le développement de l'enseignement bilingue. Il s'agit maintenant de mettre en place les dispositifs qui y répondent.

Cette année, le cap des 1 000 élèves bilingues a été franchi en 44 (20 000 en B5). De plus en plus de jeunes sont brittophones.

Pour finir, cette année toujours, a été mis ligne le site d'auto-apprentissage de l'OPLB « Desketa ». C'est une application gratuite pour faire ses premiers pas en breton. Avec 3500 inscriptions en l'espace de deux mois, il rencontre un grand succès car c'est un outil très convivial et d'utilisation très facile.

*Propos recueillis par Jean-François MORVAN*

## Implantation des mâts en 44 : petite progression au premier semestre 2024

### Bannieladur ar 44 : ur c'hreskig e c'hwec'hmiziad kentañ 2024

Au 30 juin 2024 il y avait 117 gwenn ha du visibles depuis l'espace public dans 90 communes de Loire-Atlantique, soit dans 44 %. Le Gwenn ha Du flotte dans deux nouvelles communes : ORVAULT et SAINT-LUMINE-DE-COUTAIS. Un deuxième drapeau est visible à THOUARÉ et au POULIGUEN. Lorsque le gwenn ha du sera visible dans quatorze communes supplémentaires la demande de réunification sera exprimée par une majorité d'entre elles. Il y a maintenant 59 municipalités, soit 29 %, qui déclarent par le hissage du drapeau breton l'appartenance de leur commune à la Bretagne.

Pour le prochain semestre le gwenn ha du est annoncé à SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX. Le comité de SAINT-NAZAIRE a adressé une lettre à la maire de BESNÉ pour lui demander de rejoindre les communes qui déclarent être en Bretagne. Une rencontre lui a été proposée. Voilà une initiative qu'il faut multiplier. Un autre moyen de prospection consiste à frapper à la porte de personnes, entreprises qui sont en bordure d'une voie avec beaucoup de passages (entrées et sorties de la commune) et proposer l'implantation d'un mât. Laissez un document qui présente Bretagne Réunie, l'opération La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne et précisez que le coût est pris en charge par Bretagne Réunie.

*Alan AR GAL*

*Membre du comité local du pays de Lorient, chargé de l'opération « La Loire-Atlantique aux couleurs de la Bretagne »*



Communes arborant au moins un Gwenn ha Du visible depuis l'espace public.



- 3
- 2
- 1

## BRETAGNE RÉUNIE SUR FB BREIZH UNVAN WAR FB

Vues de la page Facebook de Bretagne Réunie lors du dernier trimestre.

Trois publications ont été retenues :

La troisième est datée du 27 juillet, affiche appelant à la manifestation Bretagne Réunie à Nantes le 12 octobre. Cette publication a été lue 13 863 fois et 6 655 fois supplémentaires le 17 août.

Le post du 12 août présente une vidéo de la parade au FIL de Lorient où les militants de Bretagne Réunie défilent avec banderoles et drapeaux. Cette vidéo a été visionnée 30 348 fois.

Enfin, la publication du 1<sup>er</sup> août représentant les anneaux olympiques associés aux cinq départements bretons. 129 178 personnes ont consulté cette publication à ce jour (24/08).

*Jean-Yves BEAUDOIN*

Publication	Date	Impressions de publications	Couverture de la publication	Interactions
1	1 <sup>er</sup> août	133 333	129 178	8 776
2	12 août	32 172	30 348	3 605
3	27 juillet	16 063	13 863	2 577



## L'association Bretagne Réunie fait un clin d'œil aux J.O. 2024 !

### Serr lagad Breizh Unvan da c'hoarioù Olimpek 2024 !

Ces cinq anneaux olympiques entrelacés et de couleurs différentes sont ici représentés avec les numéros des cinq départements Bretons. Cette publication sur notre compte facebook a fait le buzz en dépassant les 130 000 vues !

À noter qu'en Bretagne, le stade de la Beaujoire, à Nantes, a accueilli huit matchs de football féminins et masculins dans le cadre de cette compétition internationale.

Drapeaux Bretons interdits pendant les J.O. ? Ils étaient tellement nombreux dans toutes les compétitions que ce règlement a été difficile à faire respecter !

D'autant que nos médaillés Bretons ont contribué au succès de la France pendant ces jeux olympiques...

Philippe RENAUD



© Philippe RENAUD

## La chapelle de la Fleurancellerie

### Chapel La Fleurancellerie

Nous continuons nos témoignages sur la riche histoire de notre frontière bretonne tout le long du cours d'eau de la Divatte.

Dans le Courrier de l'Unité N° 111 nous avons présenté l'Épine Gaudin, là où la Divatte rejoint notre Loire bretonne.

Cette fois, nous vous présentons la chapelle de la Fleurancellerie. Pour cela, il nous faut remonter le cours d'eau vers l'amont, en longeant la Divatte sur les territoires de La Chapelle-Basse-Mer, Barbechat, La Remaudière pour arriver enfin à la Regrippière.

Le panneau photographié ci-joint explique que sur ce point de passage les faux-sauniers-contrebandiers du sel transportaient le sel breton exempt de l'impôt sur le sel vers le territoire angevin. Là encore l'auto-censure se révèle dans ce texte car c'est bien entre deux États souverains que se faisait le trafic.

La France royale imposait à ses habitants cet impôt inique sur un condiment indispensable à la conservation des aliments.



La Bretagne souveraine tout comme la Bretagne intégrée au royaume de France n'a jamais eu à subir cet impôt.

Les gabelous, douaniers français n'hésitaient pas à tuer les contrebandiers.

Celui-ci eu la vie sauve et en remerciement à la Vierge qu'il implorait il fit construire cette chapelle.

Alan-Erwan CORAUD

## 1532 : rattachement de la Bretagne à la France/ 2032 : 500 ans après, quel bilan ?

### 1532 : stagidigezh Breizh da Frañs / 2032 : 500 vloaz da heul, pe ventel ?

Pourquoi évoquer en 2024 cet événement essentiel de l'histoire de Bretagne que fut son annexion par la France en août 1532 ?



Claude de France (1499-1524)



Le parlement de Bretagne au 18<sup>e</sup> siècle

Le 30 juillet 1524 : décès de la reine Claude, dernière duchesse de Bretagne et épouse du roi de France François 1<sup>er</sup>. Outre le fait d'avoir laissé son nom à une prune, la reine Claude est célèbre pour avoir renoncé à tous ses droits sur le Duché de Bretagne, au profit de son mari.

Fort de ces renonciations et affermi dans son autorité royale après sa sortie de prison (l'empereur Charles Quint l'avait enfermé à Madrid après la défaite de Pavie en 1525), François 1<sup>er</sup> va entreprendre d'annexer purement et simplement cette Bretagne que ses prédécesseurs essaient en vain de soumettre à la France depuis 1000 ans.

Utilisant tour à tour les menaces, les manœuvres et les achats des députés des États de Bretagne, François 1<sup>er</sup> parvient à persuader une majorité de ceux-ci d'accepter le rattachement de la Bretagne à la France. Tartufferie suprême : François 1<sup>er</sup> exige que la demande de rattachement émane des députés eux-mêmes sous forme de supplique adressée au Roi.

Dès lors, le rouleau compresseur de l'État français se met en place avec les conséquences suivantes :

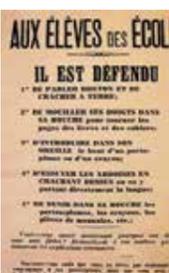
- XVI<sup>e</sup> siècle : le gouvernement breton disparaît et les trois autres institutions bretonnes, le Parlement de Bretagne, les États de Bretagne et la Cour des Comptes sont de plus en plus contrôlés par des officiers royaux étrangers à la Bretagne ;
- Fin XVII<sup>e</sup> siècle : interdiction pour les Bretons de commercer avec l'Angleterre et l'Espagne ;

dégradation et effondrement progressif de l'économie bretonne ;

- Fin XVIII<sup>e</sup> siècle : la Bretagne disparaît juridiquement (1790), remplacée par les cinq départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-inférieure et du Morbihan (le pouvoir révolutionnaire assimile la Bretagne à un privilège qu'il convient d'abolir !);
- XIX<sup>e</sup> siècle : si la Bretagne n'existe plus en tant qu'entité juridique, elle existe encore en tant que communauté humaine historique sur le territoire des cinq départements. Pour anéantir cette communauté, l'État français entreprend l'éradication culturelle de la Bretagne en s'attaquant à la langue bretonne ;
- XX<sup>e</sup> siècle : alors que la débretonnisation de la Bretagne avance à grands pas (grâce à l'école de la République et grâce à l'exode rural), l'État français gesticule avec force promesses de décentralisation et de reconnaissance des identités régionales. 1972 et 1982 : alors que la communauté humaine historique des Bretons comprenait encore le Pays Nantais (Loire-Atlantique), la République assène le coup de grâce : elle crée la région bidon des Pays de la Loire à laquelle elle rattache unilatéralement la Loire-Atlantique. Le tour était joué et naissait concomitamment la région non moins bidon appelée « région Bretagne ». L'État pouvait alors espérer une disparition rapide de la Bretagne.

Il n'en fut rien. Malgré tous ces coups de boutoir, la Bretagne existe encore, dans sa continuité historique, dans sa langue, dans sa culture et dans ses solidarités de toutes sortes. Dès lors, les Bretons n'auraient-ils pas le droit de se poser la question : 500 ans après, comment se redéfinir dans l'ensemble français ? que signifie-t-il pour nous les Bretons ?

Alain Francis PEIGNÉ



## Un panneau « Bienvenue en Bretagne historique » survivant de la censure du CD44 Ur bannell « Degemer mat e Breizh istorel » a chom daoust da gontrolliñ KD ar 44

Patrick Maréchal alors président du Conseil Général de Loire-Atlantique, devenu depuis Conseil Départemental, fit poser ces panneaux aux entrées du département. Son successeur P. Grosvalet les fit tous retirer.

Tous ?

Non, un a survécu, le voici en photo.

Nous ne vous dirons pas où il se situe, inutile de réveiller la hargne anti-bretonne de « nos » élus trop souvent complices d'un État paranoïaque qui a peur d'une Bretagne Réunifiée.

Alan-Erwan CORAUD



## Ipée CAPEAU Menoz evit ur prof



Chèque au nom du CL de Bretagne Réunie Saint-Nazaire.  
Jakez LHÉRITIER - 06 86 13 64 34  
77 Rue Marcel Sembat 44600 SAINT-NAZAIRE

Pour vos cadeaux amicaux ou familiaux, nous proposons des sets de tables papiers et plastifiés (recto verso) avec Anne de Bretagne et la Brière au profit de notre comité local de St-Nazer.

Vous pouvez d'ores et déjà nous commander ces sets de tables disponibles au prix de :

- **Plastifiés :**

5 € TTC à l'unité.

- **Papiers :**

par lot de 50 : 10 € TTC

par lot de 100 : 20 € TTC

par lot de 500 : 100 € TTC.

## Le coin lecture Kornig al Iennadennoù



### 50 ans d'action pour la réunification - Analyse marketing pour la Bretagne

La Bretagne économique jouit d'une image forte propice aux entreprises.

C'est une Bretagne forte qui une fois réunifiée n'aura plus cet handicap d'une séparation dans deux régions administratives.

À lire car ce livre est riche de nombreux exemples du dynamisme breton.

14 €

renaud.philippe3@wanadoo.fr



### Ar fulenn-erc'h burzhudus

Il y aura de la neige à Noël !

En attendant, vous trouverez ce livre sur le stand de SAV-HEOL au salon de Carhaix

Erc'h a vo da Nedeleg !

Da c'hortoz, e vo kavet al levr-mañ war daol stal SAV-HEOL e saloñs KARAEZ.

<https://bannouheol.com/fr/sav-heol>



### Ethnocides, un tabou français

Il serait vain et contre productif de scinder en deux le combat légitime et démocratique que nous menons pour la réunification administrative de la Bretagne et le droit à l'existence, à l'enseignement et à la diffusion de notre culture, langue, histoire et géographie. C'est en ce sens qu'avec d'autres associations bretonnes nous avons accepté d'unir nos forces pour que 4 points fondamentaux de ces libertés indispensables à notre existence et à notre développement soient l'objet d'un travail législatif et d'une reconnaissance par l'État, contribuant ainsi à construire l'avenir de la Bretagne et du Peuple Breton. C'est dans ce sens que nous vous invitons à lire cet excellent livre qui édité par KEVRE BREIZH, reprend les actes du colloque du 19 mars 2022.

12 €

Kevre Breizh : 02 98 73 20 58



### La Grande Histoire de La Bretagne

Un livre qui permet en 60 brefs chapitres illustrés de documents spectaculaires, de retenir facilement les 60 étapes principales de l'histoire bretonne, où la science et le plaisir visuel de la découverte font bon ménage.

Éditions Breizh Odyssee : [boutique@breizh-odyssee.bzh](mailto:boutique@breizh-odyssee.bzh)

# Un été avec Bretagne Réunie

## Un hañvezh gant Breizh Unvan

**Première participation au FIL : une très bonne impression !**  
Kentañ kemer perzh en Emvod ar Gelted : ur fromadenn vray !



J'ai été vraiment très heureuse de participer à cette Grande Parade du Festival Interceltique de Lorient, ce jeudi 15 août 2024, au sein du groupe de Bretagne Réunie.

L'appartenance de Nantes à la Bretagne est un sujet qui me tient à cœur, et j'ai trouvé un groupe chaleureux et motivé !

Le porte-drapeau talentueux, ouvrant la marche devant la banderole tenue par des jeunes, la position des différents participants en noir et blanc ou en costume breton, suffisamment écartés pour que l'ensemble ait une belle structure, m'a

paru donner une très belle esthétique qui permettait de bien porter notre message pour « Nantes en Bretagne ».

En tous les cas, j'ai trouvé que le public donnait un soutien très chaleureux à ce message : les applaudissements des spectateurs ont été nombreux et nourris, souvent accompagnés de vivats et de beaucoup de mains à 5 doigts levés !

Ce fut un moment fort dont je garderai un souvenir vraiment heureux !!!

*Sylvaine ROY*

**La St-Loup à Guingamp : Bretagne Réunie fait désormais partie du paysage**  
Ar St-Loup e Gwengamp : Breizh Unvan zo bremañ lod er gouel

Au Festival Interceltique de Lorient, au Festival de Cornouaille à Quimper, ainsi qu'au Pardon de La Baule, notre association est présente pour défilé afin de rappeler qu'une grande partie des habitants de Bretagne tient à sa réunification administrative.

Depuis quelques années, le comité Bretagne Réunie de Morlaix est présent à la fête de la St-Loup à Guingamp. Après certaines réticences des organisateurs, le comité Bretagne Réunie fait désormais partie du paysage et est intégré à la parade.

Le dimanche 18 août, le comité morlaisien et des militants de la région guingampaise ont défilé avec banderoles et drapeaux.

Nous avons pu constater à cette dernière édition comme à la précédente, le soutien manifeste des spectateurs à la cause de la Réunification.

*Jean-Yves BEAUDOIN*



**Hôtel de région PDL : on ne lâche rien !**  
Ti ranndir BAL : derc'hel a reomp ganti !

Une vingtaine de membres de Bretagne Réunie étaient présents le 28 juin dernier, devant l'hôtel de région des PDL à Nantes pour interpeller les candidats aux élections législatives au sujet de la réunification et soutenir ceux qui se prononcent clairement à ce sujet.

La presse locale a couvert l'événement et la prise de parole d'Yves Lainé, ancien président et figure historique de notre association à été très remarquée.

Ambiance bon enfant, en musique et sous un soleil radieux !

*Maryse RENAUDIN*

**Festival de Cornouaille 2024 : Bretagne Réunie toujours là!**  
Gouelioù-Meur Kerne 2024 : Breizh Unvan war an dachenn atav!

Le Comité Local de Quimper-Cornouaille en participant au défilé du Festival de Cornouaille à Kemper/Quimper le dimanche 21 juillet 2024 a rappelé aux nombreux spectateurs que la Bretagne c'est 5 départements unis comme les 5 doigts de la main.

Les militants du CL Kemper accompagnés de militants du Pays de Retz (venus spécialement de Loire-Atlantique pour cette action) ont défilé derrière la banderole « Nantes en Bretagne ».

Banderole et militants qui ont été très applaudis par le public tout le long du parcours.

*Yves-Alain LEGOFF*



**Pardon de La Baule, 77e édition**  
Pardon ar Baol, 77vet abadenn

Un beau dimanche de retrouvailles pour militer encore et toujours pour la réunification. Le pardon de la Baule, ou plutôt les journées culturelles bretonnes, s'est tenu le 25 août. Une messe le matin et puis comme l'année dernière rendez-vous à la maison pour un repas convivial.

Dans la bonne humeur nous avons pu échanger sur les prochaines actions et imaginer de nouveaux projets encore et toujours.

Départ pour le défilé où nos amis ont été très applaudis. Bravo à eux ! Bravo à tous !

Se réunir dans la bonne humeur en toute intelligence pour avancer tout simplement.

*Caroline GLON*

## Foire de Béré, le rendez-vous des castelbriantais depuis 1050 !

Foar Bere, emgav kêriz Kastell Briant abaoe 1050 !

À Chateaubriant, la foire de Béré est un événement millénaire !

Dans cette ville place forte des « marches de Bretagne », Bretagne Réunie a tenu son stand pour la deuxième fois. Outre la vente de marchandises estampillées Bretagne (5), les visiteurs de tous âges sont venus se renseigner sur l'appartenance du pays de la Mée, à la Bretagne, et sur la journée toute proche d'« action pour la réunification » du 12 octobre prochain.

Beaucoup de monde et accueil souvent chaleureux des castelbriantais. Une très belle façon pour Bretagne Réunie de clôturer cette saison estivale riche et une fois de plus très conviviale !

Jean-François MORVAN



Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044

Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839

Siège social : 8 Rue Arsène Leloup BP 49032 - 44090 NANTES CEDEX1

Directeur de publication : Alan-Erwan CORAUD

Rédacteur en chef : Jean-François MORVAN

Contributeurs : Alan AR GAL, Étienne GRUENAI, Daniel GRIMAUD, Jean-Loup LE CUFF, Caroline GLON, Sylvaine ROY, Philippe RENAUD, Jean-Yves BEAUDOIN, Philippe CLÉMENT, Visant ROUE, Jakez L'HÉRITIER, Charles HERVOCHÉS, Alain Francis PEIGNÉ, Alan-Erwan CORAUD, Yves-Alain LEGOFF, Maryse RENAUDIN, Jean-François MORVAN

Traductions : Levenez MORVAN, Ismael MORVAN

Crédits photographiques : Bretagne Réunie.

Tirage : 1200 exemplaires - Dépôt légal à parution.

Contact : 06 82 67 19 46 - contact@bretagnereunie.bzh

Conception : Breizhek Studio

Illustrations : Storyset (Freepik)

Illustration de couverture : Matthieu LEBRETON (Breizhek Studio)

IMPRIMÉ EN BRETAGNE : Imprimerie La Contemporaine  
11 Rue Édouard Branly 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX



Prochain numéro :  
**1<sup>er</sup> janvier 2025**

[bretagnereunie.bzh](http://bretagnereunie.bzh)

